

**5<sup>ème</sup> FÊTE DES MÉTIERS D'ART**

**17 mai 2026 de 10h à 19h**

**Parc de Vals les Bains**

## **REGLEMENT INTERIEUR**

### **LA FETE DES METIERS D'ART**

La fête des métiers d'art est un salon festif en plein air qui regroupe des professionnels des Métiers d'Art d'Ardèche et alentours. Elle aura lieu cette année à Vals les bains dans le parc en bordure de la rivière La Volane.

L'objectif étant de passer ensemble un moment chaleureux, l'emplacement des stands sera pensé de manière à ce qu'il soit facile d'aller discuter avec les collègues tout en gardant un œil sur son stand.

Les démonstrations sont essentielles pour créer une ambiance de fête, se démarquer des habituelles expositions métiers d'art et rappeler aux visiteurs que nos objets sont bien fabriqués localement de nos mains. Elles ne sont bien-sûr pas obligatoires mais il est demandé aux participants de faire de leur mieux pour travailler sur place et présenter un savoir-faire. Il n'y a pas besoin que cela soit forcément spectaculaire.

Des barnums collectifs loués seront à disposition afin de permettre la participation de collègues qui ne peuvent pas exposer en extérieur (les places y seront limitées donc réservées à ceux pour qui c'est vraiment indispensable) et il est demandé à tous ceux qui ont leur propre stand de venir avec.

Les participants s'engagent bien-sûr à ne vendre que les objets de leur propre production.

### **PARTICIPATION**

L'évènement est ouvert à tous les professionnels des métiers d'art mais il convient d'être professionnel. Il sera donc nécessaire, pour participer, d'avoir présenté une assurance professionnelle en cours de validité et d'avoir justifié son statut lors de l'adhésion à Trajectoires.

## ORGANISATION

L'évènement est prévu sur une journée : Dimanche 17 mai 2026 de 10H à 19h. **L'installation se fera dimanche matin de 7h30 à 9h30.** Des bénévoles de l'association vous attendrons à partir de 7h30 et vous indiqueront votre emplacement.

**A partir de 9H00, plus aucune voiture ne pourra entrer dans le parc.** Tous les véhicules devront avoir quitté le Parc à 9h30.

Pour que chacun ait le temps de s'installer, il faudra vider sa voiture, aller la garer, puis installer son stand.

Les emplacements seront attribués d'avance selon différents critères (esthétiques, pratiques...) etil **n'y aura pas la possibilité de les modifier.**

### Ouverture au public 10 h

Fermeture et démontage des stands à partir de 19 heures. **Les participants s'engagent à ne pas démonter leur stand avant 19h00.**

A la fin de la manifestation, les exposants doivent ranger tout le matériel et laisser le lieu propre.

## ELECTRICITE

Il existe des points d'accès pour les branchements. Nous préconisons des éclairages à LED et il appartient à chacun de prévoir ses rallonges.

## HEBERGEMENT - RESTAURATION

Pour ceux qui hésitent à rester le soir parce qu'ils habitent loin, on trouvera des solutions d'hébergement chez les uns et les autres afin qu'ils puissent repartir tranquillement lundi matin.

Il y aura sur place une buvette et une restauration rapide toute la journée.

## COMMUNICATION

Nous avons prévu des publications dans le Dauphiné et la Tribune, des banderoles et des Akilux.

## 5<sup>ème</sup> FÊTE DES MÉTIERS D'ART

17 mai 2026 de 10h à 19h

Parc de Vals les Bains

|                                          |                                                                                                    |
|------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Raison sociale                           |                                                                                                    |
| Nom Prénom                               |                                                                                                    |
| Adresse                                  |                                                                                                    |
| Téléphone(s)                             |                                                                                                    |
| Email                                    |                                                                                                    |
| Site internet                            |                                                                                                    |
| Statut                                   | Urssaf CMA    Autre (précisez)                                                                     |
| Activité                                 |                                                                                                    |
| Longueur de stand demandée               | 3mètres <input type="checkbox"/> 4mètres <input type="checkbox"/> 5mètres <input type="checkbox"/> |
| Espace supplémentaire pour démonstration | 1mètre <input type="checkbox"/> 2mètres <input type="checkbox"/>                                   |
| Type de démonstration (non obligatoire)  |                                                                                                    |
| Nécessité d'être sous chapiteau          | Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>                                          |
| Electricité                              | Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>                                          |
| Des précisions?                          | Vous disposez d'un barnum ? Si oui, dimensions :                                                   |

- Je suis déjà adhérent à Trajectoires.
  - fiche d'inscription remplie et signée
  - assurance professionnelle en cours de validité
  - chèque de caution de 50 euros
  
- J'adhère à Trajectoires.
  - fiche d'inscription remplie et signée
  - dossier complet d'adhésion à Trajectoires
  - chèque d'adhésion à Trajectoires
  - chèque de caution de 50 euros.

NB : les chèques sont à libeller à l'ordre de : Association Trajectoires.

Les dossiers d'inscription sont à renvoyer avant le 15 avril

Les **documents et photos** sont à envoyer par mail à l'adresse :  
[contact@trajectoiresmetiersdart.fr](mailto:contact@trajectoiresmetiersdart.fr)

Les **chèques** sont à envoyer à l'adresse :

Atelier de la Volane  
4405 route de la Volane  
07600 Vallées d'Antraïgues-Asperjoc

Les chèques de cautions seront rendus en fin de manifestation.

Pour tout renseignement complémentaire : envoyer mail à l'adresse  
[contact@trajectoiresmetiersdart.fr](mailto:contact@trajectoiresmetiersdart.fr) ou tel au 04-75-89-37-07

### 3/ AUTRE

- ☐ Je donne un coup de main pour l'organisation sur place si besoin est.
- ☐ Je demande à être hébergé le dimanche soir

Je, soussigné(e) ..... , déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur de la fête des métiers d'art.

J'en accepte toutes les clauses sans réserve, ni restriction, et abandonne tout recours contre les organisateurs du fait de vols, de dommages corporels, matériels et/ou immatériels, direct ou indirect, résultant d'incendie, explosion ou dégât des eaux, ainsi que pour toute perte d'exploitation.

Fait à ..... Le.....

**Signature**